

# DUT INFORMATIQUE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme** : DUT

**Domaine ministériel** : Sciences, Technologies, Santé

**Spécialité** : Informatique

## Présentation

---

Les étudiant-e-s sont préparé-e-s à des fonctions d'encadrement technique en informatique correspondant aux besoins des entreprises. Cet enseignement vise à rendre les étudiant-e-s :

- Opérationnels pour des activités d'analyse, de programmation et d'exploitation des ordinateurs.
- Capable de s'adapter à l'évolution rapide des techniques et de l'environnement.
- Aptes à poursuivre des études supérieures par l'acquisition des fondamentaux théoriques de la discipline informatique.

Cette formation est proposée en 2 ans pour les néo-bacheliers ou en 1 an (année spéciale) pour les titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire, afin de permettre la réorientation vers l'enseignement informatique et/ou l'acquisition d'une double compétence informatique.

## Savoir faire et compétences

---

Le programme pédagogique repose sur l'acquisition de connaissances fondamentales et sur l'apprentissage des techniques et de leur mise en oeuvre.

Il vise à l'acquisition de deux types de compétences :

### 1. Compétences académiques :

- \* Compétences informatiques
- Algorithmique & Programmation
- Architecture, Systèmes & Réseaux

## PLUS D'INFOS

**Crédits ECTS** : 120

### Public concerné

- \* Formation continue
- \* Formation continue non diplômante
- \* Formation initiale

**Nature de la formation** :  
Mention

## CONTACTS

Site Internet du  
Département Informatique

- Génie logiciel (outils et modèles)
  - \* Compétences complémentaires
- Mathématiques
- Économie, Organisation, Gestion
- Langues, Expression-Communication

## 2. Compétences professionnelles :

- Projets tutorés
- Stage

## **Contenu de la formation**

---

### **Un enseignement théorique et pratique :**

- \* Des cours magistraux
- \* Des travaux pratiques et dirigés
- \* Des groupes de 27 étudiants
- \* Contrôle continu
- \* Contrôle de l'assiduité
- \* De multiples projets
- \* Au moins 10 semaines de stage en entreprise

### **Des moyens matériels importants :**

- \* Plus de 200 postes de travail
- \* Des salles informatique en libre service
- \* Un environnement multi-système
- \* De nombreux logiciels professionnels à disposition

### **Des expériences diverses :**

- \* Création de sites Web
- \* Création de jeux
- \* Programmation de mobiles

## **Organisation de la formation**

---

- Informatique

## **Contrôle des connaissances**

---

L'évaluation semestrielle résulte d'un contrôle continu des connaissances.

Un semestre est validé si la moyenne pondérée de ses Unités d'Enseignement est supérieure ou égale à 10/20 et si leurs notes sont au minimum 8/20.

Dans le cas contraire, il appartient au jury de délibérer sur une éventuelle compensation.

Toute Unité d'enseignement dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 est acquise.

Le diplôme Universitaire de Technologie est décerné aux étudiants

qui ont validé leurs 4 semestres, et leur conférant ainsi 120 crédits ECTS

## Conditions d'accès

---

Être titulaire du baccalauréat série S, ES ou réussir un test d'entrée pour les autres séries.

## Public cible

---

Procédure sur la plateforme Parcoursup.

**DUT en 2 ans** : Procédure sur la plateforme Parcoursup (plus d'informations sur le site internet de l'IUT)

Profils adaptés : La majorité des candidat·e·s recruté·e·s sont des bachelier·e·s S et des bachelier·e·s STI2D (spécialité Système d'Information et Numérique).

Spécialités très adaptées : Mathématiques, Numérique et Sciences informatiques, Sciences de l'Ingénieur.

**DUT en 1 an** : Procédure d'inscription sur le site [ecandidat.umontpellier.fr](http://ecandidat.umontpellier.fr)

Formation initiale : Profils adaptés : bac+2 valide, étudiants de licence ayant un niveau bac+2.

Formation continue : Profils adaptés : bac+2 ou pouvant justifier d'une validation des acquis professionnels sur dossier et entretien. L'admission est prononcée par un jury après examen des dossiers.

### **Autres qualités requises :**

- Esprit logique et méthodique
- Capacité à concilier abstrait et concret
- Sens du travail en équipe et de la communication

## **Poursuite d'études**

---

Les métiers visés concernent le développement d'applications informatiques, l'administration de bases de données et l'architecture des systèmes d'information, ils correspondent au titre générique de technicien supérieur des métiers de l'informatique.

Après le DUT, des poursuites d'étude sont

possibles :

Dans des écoles d'ingénieurs,

Dans d'autres formations universitaires (licence d'informatique, licence de sciences de gestion).

En licence professionnelle (en particulier, celles du département)

## **Insertion professionnelle**

---

Une formation adaptée à toutes les entreprises. A la fin de la formation les étudiants peuvent prétendre à des fonctions et des responsabilités dans tous les secteurs de l'informatique :

- \* Grandes entreprises : La Poste, SNCF, EDF, UBISOFT,
- ...
- \* SSII : Cap Gemini, CGI, Steria...
- \* PME et start ups régionales : Aquafadas, JVWEB, GFI, Kaliop...

## **Composante(s)**

---

Montpellier

## **Lieu(x) de la formation**

---

Montpellier

## **Responsable(s)**

---

Garcia Francis

francis.garcia@umontpellier.fr

Tel. +33 4 99 58 51 98

# Informatique

## Présentation

---

### Présentation

Les étudiant-e-s sont préparé-e-s à des fonctions d'encadrement technique en informatique correspondant aux besoins des entreprises. Cet enseignement vise à rendre les étudiant-e-s :

- Opérationnels pour des activités d'analyse, de programmation et d'exploitation des ordinateurs.
- Capable de s'adapter à l'évolution rapide des techniques et de l'environnement.
- Aptes à poursuivre des études supérieures par l'acquisition des fondamentaux théoriques de la discipline informatique.

Cette formation est proposée en 2 ans pour les néo-bacheliers ou en 1 an (année spéciale) pour les titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire, afin de permettre la réorientation vers l'enseignement informatique et/ou l'acquisition d'une double compétence informatique.

## Savoir faire et compétences

---

La formation en DUT informatique permet l'acquisition des différentes compétences qui constituent le socle des métiers de l'informatique, tant en algorithmique et programmation, qu'en architecture, systèmes et réseaux, mais aussi autour des outils et des modèles du génie logiciel et des langages et développements propres au Web et aux applications mobiles.

Le diplômé d'un DUT informatique sait :

- Déployer et adapter les applications logicielles avec différents langages (C, Java, ...).
- Mettre en œuvre des applications réparties ou distribuées (Http, ftp, SMTP, ...). - Mettre en œuvre une base de données et maîtriser le langage de requête associé (SQL, ...)
- Concevoir un site web en utilisant différentes technologies (HTML, CSS, PHP, Javascript)

### PLUS D'INFOS

#### Public concerné

- \* Formation continue
- \* Formation en alternance

**Nature de la formation :**  
Spécialité

### CONTACTS

Site Internet du  
département Informatique 

## Contenu de la formation

---

Contenu de la formation

### Un enseignement théorique et pratique :

- \* Des cours magistraux
- \* Des travaux pratiques et dirigés
- \* Des groupes de 27 étudiants
- \* Contrôle continu
- \* Contrôle de l'assiduité
- \* De multiples projets
- \* Au moins 10 semaines de stage en entreprise

### Des moyens matériels importants :

- \* Plus de 200 postes de travail
- \* Des salles informatique en libre service
- \* Un environnement multi-système
- \* De nombreux logiciels professionnels à disposition

### Des expériences diverses :

- \* Création de sites Web
- \* Création de jeux
- \* Programmation de mobiles

## Organisation de la formation

---

-

## Conditions d'accès

---

Procédure sur la plateforme Parcoursup.

### DUT Informatique en 2 ans :

Accessible après un BAC (profils adaptés : BAC S et bacheliers STI2D (Spécialité Système d'Information et Numérique))

### DUT Informatique en 1 an :

Cette formation est proposée en 1 an (année spéciale) pour les titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire (bac

+2 validé) ou pouvant justifier d'une validation des acquis professionnels sur dossier et entretien, afin de permettre la réorientation vers l'enseignement informatique et/ou l'acquisition d'une double compétence informatique.

### **Autres qualités requises :**

- Esprit logique et méthodique
- Capacité à concilier abstrait et concret
- Sens du travail en équipe et de la communication

## **Poursuite d'études**

---

### Poursuite d'études

Les métiers visés concernent le développement d'applications informatiques, l'administration de bases de données et l'architecture des systèmes d'information, ils correspondent au titre générique de technicien supérieur des métiers de l'informatique.

Après le DUT, des poursuites d'étude sont

possibles :

Dans des écoles d'ingénieurs,

Dans d'autres formations universitaires (licence d'informatique, licence de sciences de gestion).

En licence professionnelle (en particulier, celles du département)

## **Insertion professionnelle**

---

Insertion professionnelle



Une formation adaptée à toutes les entreprises. A la fin de la formation les étudiants peuvent prétendre à des fonctions et des responsabilités dans tous les secteurs de l'informatique :

- \* Grandes entreprises : La Poste, SNCF, EDF, UBISOFT,
- ...
- \* SSII : Cap Gemini, CGI, Steria...
- \* PME et start ups régionales : Aquafadas, JVWEB, GFI, Kaliop...

[Lien vers le SCUIO-IP](#)

## **Composante(s)**

---

Montpellier

## **Responsable(s)**

---

Garcia Francis  
francis.garcia@umontpellier.fr  
Tel. +33 4 99 58 51 98